

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 6 mai 1970.

(7)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Bélisle, Cameron, Denis, Fergusson, Fournier (*De Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Hays, Inman, Kinnear, Macdonald (*Cape Breton*), McGrand, Robichaud et Yuzyk. (13)

Présent (mais n'est pas membre du Comité): L'honorable sénateur Rattenbury. (1)

Aussi présents: E. Russell Hopkins, secrétaire-légiste et conseiller parlementaire, et Pierre Godbout, secrétaire-légiste adjoint, conseiller parlementaire et directeur des comités.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Cameron, *il est décidé* que l'honorable sénateur Robichaud soit élu président suppléant.

Sur une motion dûment présentée, *il est décidé* de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français des délibérations du Comité sur le bill C-10.

Le bill C-10—Loi modifiant la loi sur la marine marchande du Canada—est étudié.

Les témoins suivants sont entendus:

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL:

Le docteur W.H. Frost, médecin-conseiller principal, services médicaux;

et

J.D. McCarthy, directeur du service juridique.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Fournier (*De Lanaudière*), *il est décidé* de faire rapport du bill avec la modification suivante:

Dans la version française, à la page 3, 2^e ligne, le mot «adresser» sera supprimé et remplacé par le mot «diriger».

A 11 h. 40, le Comité s'ajourne jusqu'à convocation du président.

Le jeudi 7 mai 1970

(8)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 1 heure 50 minutes.